

# PRÉVOL

*On s'occupe de vous.*

par **Denis Mainville**,  
policier responsable  
du projet



Le 24 septembre dernier, le Service de police de Hull a fait le lancement officiel d'un nouveau programme de prévention. Sous le thème: "On s'occupe de vous", le programme s'adresse spécifiquement aux commerçants de la Ville de Hull. Comme Prévol, ce programme novateur vise à contrer les crimes dans les commerces hullois par l'échange d'informations. Les commerçants recevront de l'information sur certains crimes qui se produisent dans les commerces et des moyens pour les prévenir et ce, une fois par semaine et/ou au besoin lors de situations urgentes.

Les commerçants sont victimes d'un éventail de crimes. Ainsi, une analyse de la situation à Hull a permis d'identifier les types de crimes requérant une intervention prioritaire. Six (6) volets feront donc l'objet du programme "On s'occupe de vous":

- 1- La fraude par chèque
- 2- La fraude par carte de crédit
- 3- Le vol qualifié (à main armée)
- 4- La publicité sympathique
- 5- Le vol à l'étalage
- 6- Le cambriolage

*On s'occupe de vous*

En plus des messages, les commerçants ont le privilège de recevoir une trousse comprenant un document d'information, des affiches et des autocollants. Ces deux derniers articles étant à la vue du public, les criminels sauront vite que les commerçants sont protégés par un programme de prévention. Ils ont aussi accès à une ligne téléphonique pour pouvoir communiquer confidentiellement leur problématique individuelle de commerçant.

Le programme "On s'occupe de vous" c'est aussi une équipe de policiers à la disposition des commerçants pour prononcer des conférences d'information sur les moyens à prendre pour enrayer les occasions de délits et les solutions à envisager pour augmenter votre sécurité.

"On s'occupe de vous" s'inscrit dans une approche préventive et communautaire qui vise à protéger le commerçant et sa clientèle.

## SOMMAIRE

Le droit de cité des femmes Hulloise .....	2
Un deuxième poste communautaire dans le Mont-Bleu .....	2
Saviez-vous que .....	2
La table ronde sur la prévention de la criminalité .....	3
Le vandalisme: un acte criminel .....	3
Le retour de PRÉVOL .....	4
Une première pour PRÉVOL .....	4
Mot du responsable du secteur 2 .....	4
Merci à Louis Raposo .....	4
Un gros merci Josée ! .....	4
PRÉVOL lance un défi à tous les membres .....	5
Sincère merci à nos bénévoles .....	5
Bienvenue à Robert Sarrazin .....	5
Vol et cambriolage dans les condos .....	6
La vélo-patrouille .....	6
L'éclairage des maisons et des cours arrières .....	6
Vol de et dans les véhicules automobiles .....	7
Mot mystère .....	7
TIRAGE .....	7
Sécuribus .....	8
Semaine nationale de la sécurité communautaire et de la prévention de la criminalité .....	8

Ville de Hull



**pour lutter contre  
le vol par effraction  
à domicile**



**PRÉVOL**



# PRÉVOL



## *Le droit de cité des femmes Hulloises*

par **Bibiane Lépine**  
coordonnatrice  
du projet

Même si depuis les vingt ou trente dernières années, la situation de la femme s'est grandement améliorée au pays, même si nos gouvernants ont fait des efforts considérables pour répondre aux revendications des Québécoises et Canadiennes, il y a pourtant un domaine où les femmes se sentent démunies et vulnérables: c'est celui de leur sécurité dans la ville.

**Le droit de cité des femmes hulloises** est un projet qui vise à améliorer la sécurité des femmes sur le territoire hullois. Créé grâce à une subvention du Secrétariat d'État, ce projet propose, pour la première fois, d'évaluer les besoins des femmes en matière de sécurité urbaine.

Dans cette perspective, le poste de police communautaire de l'île de Hull désire explorer les sentiments de sécurité ou d'insécurité vécus par les femmes dans les lieux publics et prendre les mesures qui répondront aux besoins exprimés. Cette démarche se déroule en collaboration avec les différents partenaires du milieu qui partagent avec nous le désir d'améliorer la qualité de vie des femmes à Hull.

Cette étude est réalisée en trois volets, au cours de l'année 1993.

Le **premier volet** consiste à évaluer les besoins. Pour réaliser cette étude, nous avons tenu en avril une série de quatre consultations publiques auprès des femmes de la Ville de Hull qui ont partagé leurs préoccupations avec nous.

Le **deuxième volet** de ce projet consiste à localiser les endroits où les femmes se sentent le plus insécures. Pour ce faire, nous avons procédé en septembre et octobre à une dizaine de marches exploratoires qui nous ont permis de mieux connaître certaines zones à risques.

Le **troisième volet** consistera à formuler des recommandations issues de notre étude aux autorités municipales. Ces recommandations pourront porter tout aussi bien sur l'aménagement du territoire, la prestation des services publics que sur les efforts de sensibilisation qui s'avéreront peut-être nécessaires.

Cette expérience du poste de police communautaire de l'île de Hull en est une de consultation sur les besoins des femmes et des hommes en matière de sécurité urbaine des femmes. C'est une investigation des peurs et des zones de peur vécues par les femmes dans la ville. C'est une démarche de concertation avec les membres et organismes de la communauté pour améliorer la qualité de vie de tous les Hullois et de toutes les Hulloises.

## *Un deuxième poste communautaire dans le Mont-Bleu*

par **Roger Chénier**  
agent  
communautaire



Le mardi 29 juin 1993 eut lieu l'ouverture du poste de police communautaire Mont-Bleu, qui desservira le nord-ouest de la ville. Ce deuxième poste est situé dans l'enceinte du Collège de l'outaouais, au 333 boulevard Cité des jeunes. Les directions du C.E.G.E.P., du Service de police et de la Ville de Hull ont collaboré à la réalisation du poste communautaire.

Les conférenciers à cette ouverture ont souligné l'importance de la collaboration et du rapprochement de différents services ayant comme résultat un meilleur service à la population.

Le service policier de Hull innove au Québec, et ceci, depuis octobre 1991 en instituant dans le milieu, dans les quartiers, des postes communautaires qui sont à l'écoute des citoyens et des organismes.

Ces postes communautaires sont administrés par des citoyens/citoyennes et des membres du service policier qui voient à instaurer des programmes de prévention qui répondent à leurs besoins, établissent des liens avec les différentes organisations du milieu et veillent à la qualité de vie de leur quartier.

Les postes servent aussi à étudier le milieu dans lequel ils évoluent par l'entremise de stagiaires en travail social, en criminologie et le résultat de ces études fait en sorte que le service policier se dirige vers une police proactive.

Les postes communautaires doivent leur survie aux citoyens qui s'impliquent dans leur quartier, car leur participation est la base de ce rapprochement policier/citoyen et du fonctionnement d'un poste communautaire.

Les citoyens/citoyennes qui seraient intéressés à se joindre au groupe de bénévoles peuvent communiquer avec moi au 595-7242.

## *Saviez-vous que*

par **Roger Legros**  
citoyen

### SAVIEZ-VOUS QUE...

1. Il est imprudent, même illégal, de laisser le moteur de votre auto en marche même si les portes sont verrouillées.
2. Les lumières de Noël allumées durant la journée attirent l'attention des cambrioleurs car c'est un indice d'absence à la maison.
3. Les outils, échelles ou pelles laissés près de la maison peuvent servir d'outils aux cambrioleurs.
4. Vous pouvez vous procurer un burin au Service de police ou dans les postes de police communautaire, en tout temps, afin de marquer vos biens.
5. Il faut détruire tous les documents qui portent des informations sur vous et votre famille, avant de les mettre aux ordures.
6. Lors de vos absences, il est important de laisser jouer la radio et/ou d'installer des minuteries.



Vous avez des commentaires, questions?  
Faites-les parvenir à:

### PRÉVOL

Programme de prévention du vol par effraction  
Service de la police de Hull  
777, boulevard de la Carrière  
Hull (Québec) J8Y 6V1

ou communiquez avec PRÉVOL  
au (819) 595-7600

# PRÉVOL



## La table ronde sur la prévention de la criminalité

par Lorrain Audy  
directeur



En août 1992, le ministre de la Sécurité publique, monsieur Claude Ryan, a mis sur pied un groupe de travail composé d'une quarantaine de personnes qui devaient lui proposer des pistes lui permettant d'élaborer une politique québécoise de prévention du crime.

J'ai eu l'opportunité de faire partie de cette Table ronde autour de laquelle on retrouvait des universitaires, des citoyens, des politiciens, des fonctionnaires, des policiers, des représentants d'organismes socio-communautaires, etc... Nos travaux, rencontres, recherches et discussions ont duré près d'une année et nous soumettions dernièrement notre rapport au Ministre de la Sécurité publique.

Vingt-cinq (25) recommandations précises permettront de définir cette politique essentielle au développement harmonieux et sécuritaire de notre société. En agissant à ce niveau, le gouvernement contribuera, avec tous ses partenaires, à l'amélioration de la qualité de vie de chacun d'entre nous.

Parmi ces recommandations, j'aimerais vous citer celles qui retiennent le plus mon attention:

Que le Ministère de la Sécurité publique reconnaisse l'absolue nécessité d'intervenir en priorité auprès des jeunes les plus défavorisés, dans leur famille, leur école et leur quartier.

Que le Ministère fasse, auprès des corps policiers, la promotion de la police communautaire et de la stratégie de résolution de problèmes, et qu'il apporte son soutien à la réalisation de ces orientations.

Que le Ministère invite les municipalités à mettre en oeuvre sur leur territoire des mécanismes de concertation en prévention de la criminalité et qu'il amorce avec elles les discussions relatives au support que son Ministère pourra leur accorder.

Que les projets pilotes et programmes retenus s'adressent principalement aux jeunes, aux femmes, aux aînés et aux communautés particulièrement victimes d'intolérance.

Que le Ministre de la Sécurité publique favorise par tous les moyens à sa disposition, la formation continue des policiers dans le domaine de la prévention et l'enrichissement des programmes actuels dans les universités, dans les cégeps et à l'Institut de police du Québec, et qu'il développe des outils de formation à l'intention des intervenants communautaires et municipaux.

Nous n'avons pas à attendre que ces recommandations soient bien enchâssées dans une politique ministérielle. Nous avons déjà, à Hull, implanté plusieurs aspects de ces recommandations. Elles nous permettront de consolider des programmes tels que Prévot, Parents-Secours, les postes de police communautaire, etc, et renforceront notre conviction que la prévention du crime c'est l'affaire de tous, policiers et citoyens.

## Le vandalisme: un acte criminel

par Jean-Luc Guindon  
agent communautaire  
Services des loisirs  
et de la culture



Lors de la dernière assemblée générale de PRÉVOL, j'ai été invité à présenter un diaporama sur le sujet cité en rubrique et je m'étais surtout attardé sur les types de vandalisme et les éléments de solution. Suite à cette rencontre, on m'a demandé d'écrire un article dans ce journal et j'en suis très heureux.

Dans le présent texte, j'aborderai le phénomène du vandalisme et ses conséquences sociales mais j'établirai clairement l'importance de l'école et de la famille pour endiguer et mieux contrôler un tel acte.

Le vandalisme a toujours existé et n'est pas propre à l'ère moderne. Il y a toujours eu dans les villes des méfaits sur les biens publics et jusqu'à tout récemment ils étaient sans gravité: quelques dessins sans méchanceté, un peu de craie sur les pavés et de verre cassé.

À Hull, depuis une dizaine d'années, les actes de vandalisme commis dans les parcs ou sur les bâtiments publics sont de plus en plus importants et de plus en plus fréquents. De spontané qu'était le geste, on peut désormais voir une forme de préparation à la réalisation du méfait. Les délinquants utilisent des masses, de la peinture et même des torches au propane. Plusieurs équipements se retrouvent ainsi détériorés, brûlés ou simplement brisés.

En 1992, les Services des travaux publics, de la police et des loisirs et de la culture ont connu une année éprouvante. Face à la gravité des gestes, j'ai produit un rapport qui quantifie à environ 34 000 \$ la valeur des dommages: système d'aération fracassé à coup de masse, centre communautaire saccagé, équipements de jeux brisés et peints, tables et bancs de béton rendus inutilisables, etc..

La plupart de ces gestes sont directement imputables à des groupes de jeunes âgés entre 14 et 22 ans. Ils s'expliquent de plusieurs façons, soit par le désœuvrement, le manque de contrôle familial, des problèmes affectifs et l'appartenance à une gang à caractère violent. Le dénominateur commun, une révolte grandissante d'individus qui n'ont pas d'autres moyens de s'exprimer.

Les écoles de la région essaient d'inculquer aux étudiants la notion de respect. Ces écoles ne peuvent rien si les parents ne jouent pas leur rôle d'éducateurs, s'ils n'inculquent pas à l'enfant des règles de discipline, des valeurs leur permettant de comprendre les limites prescrites par la société. L'école et la famille vont de paire pour éduquer l'enfant et l'une sans l'autre ne saurait arriver à cette fin.

Les changements importants que vivent nos sociétés modernes font en sorte que plusieurs parents ne savent plus comment réagir devant leurs enfants. Le meilleur moyen dont la ville dispose pour enrayer les actes de vandalisme est la prévention. Les équipements sont conçus de façon à favoriser la solidarité au détriment de la beauté.

Comme vous savez, il est très important de s'intéresser à ce que vivent les adolescents. Même s'ils remettent en question l'autorité familiale il est très important de conserver les mêmes règles de discipline. Ils doivent sentir que vous êtes attentifs à leurs actions même si cela n'est pas toujours bien perçu. C'est souvent à cet âge qu'ils s'identifieront à un groupe ayant les mêmes aspirations. Il est donc très important de s'informer sur leurs cercles d'amis et d'essayer de savoir quels sont leurs intérêts.

Enfin si vous êtes témoin d'un acte de vandalisme, n'hésitez pas à contacter votre Service de police et expliquer votre démarche à vos enfants.

# PRÉVOL



## Le retour de PRÉVOL

par Luc Chartrand  
président

Nous voici de retour pour la saison 1994. Eh oui, avec l'automne, revient la saison Prévot ! Avant de dévoiler le calendrier des

activités 1994, il serait bon de faire une rétrospective de l'année 1993.

Les membres du comité exécutif Prévot se sont réunis mensuellement afin d'assurer le bon fonctionnement du programme. Le comité du journal s'est rencontré à plusieurs reprises afin de produire deux excellentes revues (mai 1993 et celle-ci).

Un comité a été mis sur pied pour coordonner les activités de l'assemblée générale annuelle qui a connu un franc succès: nous avons souligné les cinq (5) ans de Prévot et les 1000 familles membres de Prévot.

Le comité du kiosque a également connu beaucoup

de succès puisqu'ils ont réussi à recruter plusieurs nouvelles familles pour atteindre maintenant 1630 familles membres.

Le comité des appels nous a donné un bon coup de main pour réaliser une enquête téléphonique sur le médiaphone et sur la publicité gratuite.

Enfin, nous avons participé au comité de la sécurité publique afin d'assurer la présence de Prévot dans différents dossiers de la Ville.

Ce bref coup d'oeil sur l'année passée nous permet de voir ce que nous réserve l'avenir:

Tout comme par les années antérieures, les comités suivants se réuniront à tous les mois, au rythme de une à deux fois:

- Sécurité publique
- Exécutif Prévot
- Journal
- Assemblée générale annuelle (à partir de janvier)
- Kiosque

Il est à prévoir une restructuration et une consolidation du comité des appels puisque Prévot veut rajeunir sa liste de membres et la remettre à jour. Les gens intéressés à s'impliquer dans un des comités sont invités à communiquer avec madame Sylvie Mantha au 595-7633.

Nous publierons divers articles et distribuerons des dépliants (comme l'an dernier) afin de partager des trucs pour améliorer votre sécurité et celle de votre famille.

Enfin, en mars 1994, nous communiquerons avec vous pour vous inviter à une réunion de secteur où nous pourrions échanger sur des problèmes liés à votre quartier.

Alors, bonne saison Prévot et Merci de tout coeur à tous ceux qui se sont impliqués dans une ou l'autre des activités.

**MERCI !**

## Une première pour Prévot:

**261 NOUVEAUX MEMBRES EN DEUX JOURS  
POUR UN TOTAL DE 1628**

Le 12 et 13 septembre dernier, les bénévoles de Prévot étaient à la Maison du citoyen dès 6h45 afin de recruter des membres parmi les citoyens qui attendaient pour s'inscrire aux activités qu'offrent le Service des loisirs et de la culture de la Ville de Hull.

Deux cent soixante et une (261) familles se sont inscrites au programme et pourront profiter des privilèges qui s'y rattachent. C'est une première qui sera définitivement répétée dans l'avenir. Nous désirons remercier le Service des loisirs et de la culture pour leur support et leur collaboration.

Merci aux bénévoles qui ont effectué un magnifique travail: Luc Beauseigle, Odette Renaud, Luc Chartrand, Thérèse St-Pierre, Jean-Pierre Gaudet, André Cardinal, Thérèse et Paul Sarault, Nicole Berneche et Roger Legros.

Enfin, merci à Céline Philion, secrétaire des Services communautaires, pour son efficacité et sa rapidité lors des inscriptions. Grâce à son travail, les nouveaux membres ont reçu leur message et leurs documents dans un très court délai.

Il est à noter que six (6) prix ont été tirés parmi nos nouveaux membres. Les gagnants sont:

Madame Louise Beauchamp	Monsieur Lucien Bureau
Madame Francine Levasseur	Madame Georgette Thibault
Madame Lise Keravel	Monsieur Serge Garand

**BRAVO À TOUS !**

## Mot du responsable du secteur 2

par Thérèse  
St-Pierre  
responsable secteur 2



### Ma première année à Prévot

Lorsque le lieutenant Claude Papineau me téléphona un certain mois du printemps 1992 pour représenter le secteur 2 de l'organisme Prévot, je l'avoue, je ne connaissais rien du mouvement.

Mon "oui" fut plutôt faible.

J'assistai à deux réunions de l'exécutif qui se tenaient dans l'ancien poste de police sur le boulevard St-Joseph.

Un bon matin, je téléphonai à Claude pour lui dire que je quittais car je trouvais que je manquais de temps. Je lui ai dit de me rappeler à la reprise des activités en septembre, souhaitant qu'il oublie mon numéro de téléphone.

Aujourd'hui, je fais le bilan de cette première année. J'ai surtout écouté afin de me familiariser au rôle de chaque membre, les objectifs poursuivis et les réalisations. Parfois, je me sentais inutile. Je savais que j'étais entouré de personnes qualifiées et expérimentées. Avec eux, j'étais à l'aise.

Cette année, je m'impliquerai dans le comité des appels téléphoniques.

Merci à tous les membres de l'exécutif et j'invite ceux et celles qui font partie de Prévot à ne pas hésiter lorsqu'on vous sollicitera pour représenter votre secteur au sein de l'exécutif.

## Merci à Louis Raposo

par Sylvie Mantha  
conseillère en  
prévention



Nous désirons remercier monsieur Louis Raposo pour le temps qu'il a consacré au programme Prévot à titre de responsable du secteur 5.

Merci et bon succès dans vos nouveaux projets.

## Un gros merci Josée!



Grâce à cette dame qui a toujours été là pour nous conseiller et nous appuyer dans tous les comités, Prévot a pu continuer le bon travail en prévention auprès de tous ses membres. Persévérante et ardue au travail, madame Tamborini a su passer à travers de grands défis avec succès. Merci Josée de ton appui. Continue et n'oublie pas qu'il y aura toujours une place pour toi près de nous à Prévot.

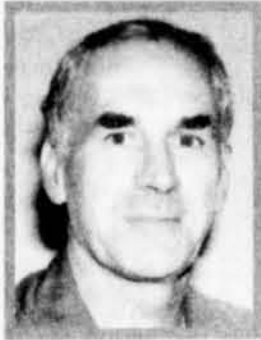
Luc Beauseigle  
Pour le comité exécutif

# PRÉVOL



## Prévol lance un défi à tous les membres

par Roger Legros  
citoyen



Prévol existe depuis plus de cinq ans et compte maintenant près de 1630 familles membres.

Afin de poursuivre le bon fonctionnement, Prévol lance le défi suivant à chaque famille membre:

**Parler du programme Prévol à une autre famille (ou plus) afin de les informer des privilèges qu'ils ont à adhérer à Prévol.**

Quels sont ces privilèges?

- 1. C'EST GRATUIT:**  
Le programme est subventionné par la Ville de Hull.
- 2. C'EST CONFIDENTIEL:**  
La liste des membres demeure la propriété du Service de police. Vous ne serez pas sollicité par d'autres organismes ou entreprises.
- 3. C'EST INTÉRESSANT:**  
Vous recevrez à toutes les semaines des messages par médiaphone, concernant les cambriolages qui se sont produits dans votre secteur.
- 4. C'EST AVANTAGEUX:**  
Vous recevrez le journal Prévol deux (2) fois par année ainsi que différente documentation pour vous aider à améliorer votre sécurité et celle de votre famille.
- 5. C'EST RASSURANT:**  
Après les messages sur les cambriolages, on vous transmet des messages préventifs afin de protéger vos biens.
- 6. C'EST AGRÉABLE:**  
Tous les ans, lors de l'assemblée générale annuelle qui se tient en mai, vous avez le plaisir de rencontrer les autres familles membres de Prévol.
- 7. C'EST FACILE:**  
Vous n'avez qu'à téléphoner au Service de police au 595-7632 ou compléter la demande d'adhésion ci-dessous et la retourner à:

**Prévol**  
777, boul. de la Carrière  
Hull (Québec)  
J8Y 6V1

Nom: .....	Prénom: .....	
Adresse:.....		
no.	rue	app.
Téléphone	rés.: .....	
	Bureau: .....	
Prop.:.....	Locataire: .....	

Si vous répondez à ce défi, vous contribuerez à l'atteinte de l'objectif pour cette année, soit 2000 familles membres.

## Sincère merci à nos bénévoles

par Luc Beauseigle  
responsable secteur 3



C'est avec empressement que je tiens à remercier tous nos bénévoles pour le temps qu'ils ont consacré au programme Prévol. L'an dernier, une trentaine de personnes se sont dévouées au bon fonctionnement du programme. Cette année, plus d'une centaine ont donné de leur temps afin d'assurer le succès du programme.

- Merci aux personnes qui se sont surpassées par leur implication lors de l'assemblée générale annuelle.
- Merci aux bénévoles des postes de police communautaire de l'île et du Mont-Bleu pour leur appui continu.
- Merci à ceux qui nous ont préparé une très belle carte de voeux de Noël, de grande qualité.
- Merci au comité des kiosques qui a réussi l'exploit de recruter plus de 400 nouvelles familles.
- Merci au comité d'appels qui a su garder un contact humain avec tous les membres.
- Merci au comité du journal, pour son travail acharné afin de faire un journal des plus apprécié par tous les citoyens de la Ville de Hull.
- Enfin, merci à mes confrères et consœurs du comité exécutif pour tous leurs efforts afin d'améliorer continuellement le programme Prévol pour que la population hulloise soit en sécurité.

**UN GRAND MERCI À TOUS, CAR VOTRE IMPLICATION EST LA CLÉ DE NOTRE SUCCÈS ET DE LA SÉCURITÉ DE TOUS.**

## Bienvenue à Robert Sarrazin

par Sylvie Mantha  
conseillère en  
prévention

Il nous fait plaisir d'accueillir monsieur Robert Sarrazin parmi les membres du comité exécutif. Depuis octobre dernier, monsieur Sarrazin représente les citoyens du secteur 5 au sein de l'exécutif PRÉVOL.

**Bienvenue et beaucoup de succès.**

# PRÉVOL



## Vol et cambriolage dans les condos

par Nicole Després  
citoyenne



Toutes les mesures préventives sont destinées à **décourager un cambrioleur**

Depuis plus de 10 ans, une conception nouvelle en habitation s'est accentuée sur le marché: les immeubles en copropriété. Ils deviennent aussi une cible intéressante pour les voleurs et ce, sous un toit commun.

Deux facteurs peuvent contribuer à augmenter le risque de cambriolage dans les "condos". **L'attrait du contenu et la facilité avec laquelle les cambrioleurs peuvent opérer.** Dans les deux cas, des règles élémentaires de prévention et de sécurité

devraient être suivies.

### L'ATTRAIT DU CONTENU

Le marquage, à l'aide d'un burin, d'objets cibles tels que: caméra, vidéoscope, système de son, four micro-ondes, outils ou autres, est fortement recommandé. Tout objet portant une identification distincte le rend plus difficile à écarter et, par conséquent, moins attrayant. Les bijoux ou tout autre objet précieux devraient être gardés dans un coffre ou une armoire sécuritaire.

### L'ACCESSIBILITÉ

Le fait de rendre plus difficile l'accès à un appartement pourra souvent décourager un cambrioleur. Sans rendre les appartements semblables à des forteresses, il y a des moyens simples de décourager l'intrusion de cambrioleurs.

Pour les condos de type "Maison de ville", l'ajout de serrures à pêne dormant et clés contrôlées sur toutes les portes d'accès, suffira à éliminer les amateurs. L'addition de barreaux aux fenêtres du sous-sol, s'il y a lieu, ou toutes autres fenêtres facilement accessibles contribueront à augmenter le degré de difficulté d'un éventuel cambriolage. Il va sans dire que le degré de sécurité des serrures dépendra de la solidité de la porte de même que de son cadrage et que la résistance de barreaux ou grillages ne saurait être plus élevée que les attaches qui les retiennent.

### APPARTEMENTS MULTIPLES

La possibilité de va-et-vient étant constante dans ce type de bâtiment, des mesures supplémentaires devraient être prises pour éviter les cambriolages.

Les portes d'accès du bâtiment devraient être verrouillées et seules les personnes autorisées devraient pouvoir y accéder librement. Il serait préférable d'avoir un système d'interphone pour que les visiteurs se nomment. Dans certaines situations, un gardien de sécurité contrôlant les allées et venues des personnes minimisera la présence d'indésirables de ces lieux.

### CONTRÔLE INTÉRIEUR

Puisque le risque de cambriolage et de vandalisme augmente avec le nombre d'issues possibles, d'autres mesures de sécurité s'imposent. On devrait s'assurer que les portes munies de barres paniques utilisées simplement comme sortie de secours soient bien fermées en tout temps.

Plusieurs de ces bâtisses abritent des commerces ou bureaux aux étages inférieurs. Il est très important de s'assurer qu'il ne puisse y avoir de communication avec les appartements, soit par les ascenseurs, les sorties de secours, ou même parfois le garage. Les locaux étant accessibles directement au public, les cambrioleurs profitent souvent de cette situation pour s'introduire sans problème à l'intérieur des lieux.

### SYSTÈME D'ALARME

Toutes ces mesures sont destinées à retarder ou décourager un cambrioleur. Si toutefois, un cambrioleur parvient directement à un appartement, seul un bon système d'alarme pourra prendre la relève. Celui-ci devrait couvrir de façon efficace et complète toutes les ouvertures: portes, fenêtres, soupiraux, puits de lumière ou autres.

### EXTÉRIEUR

Les environs immédiats d'un bâtiment devraient être bien éclairés et dépourvus d'enclaves sombres qui pourraient dissimuler et faciliter le travail d'un malfaiteur. Même si les clôtures peuvent limiter l'accès à un bâtiment, celles-ci, dans bien des cas, peuvent servir de paravent à un cambrioleur, des arbustes élevés par exemple.

En conclusion, le contrôle de la circulation à l'intérieur d'un bâtiment, l'identification d'objets cibles, l'accessibilité rendue plus difficile, une protection adéquate selon la valeur du contenu, font partie de mesures préventives contre le vol et le cambriolage dans les "condos".

## La vélo-patrouille

par Yves Martel,  
sergent



Depuis l'été 1989, une équipe de policiers de la Ville de Hull patrouille à vélo les 42 km de sentiers récréatifs qui sillonnent notre ville. Une

équipe de policiers de la Gendarmerie Royale du Canada s'est jointe à eux en 1991.

En 1992, le Comité "Hull, ville en santé" lançait la première Patrouille bénévole à vélo, formée de 20 patrouilleurs, qui roulait sur nos sentiers durant tout l'été.

Cette année, quelques 62 bénévoles ont consacré plus de 1000 heures de leur temps à patrouiller, et ce, sept jours sur sept, aux heures de circulation les plus importantes.



Cet été, plus que jamais, les utilisateurs et les utilisatrices des sentiers récréatifs ont apprécié la qualité des services offerts par nos bénévoles.

Le succès qu'a connu la vélo-patrouille est aussi le fruit de la collaboration de nombreux partenaires et de l'appui de nos policiers à vélo.

Nous vous remercions d'avoir contribué en si grand nombre au maintien de la qualité de vie des citoyens et des citoyennes de l'Outaouais.



par Gisèle Poulin  
citoyenne



## L'éclairage des maisons et des cours arrières

On ne le répète jamais assez, l'éclairage c'est important. La saison hivernale approche et il commence à faire noir de plus en plus tôt. De plus, le temps du magasinage des fêtes commence et nous nous absentons de plus en plus souvent. Nous ne sommes jamais assez prudents.

Les malfaiteurs profitent de toutes les occasions puisque les victimes ne sont pas seulement les gens aisés mais aussi les moins fortunés. Que recherchent les criminels? Tout: vidéos, télévisions, cigarettes, et souvent, des objets de valeur sentimentale que nous possédons tous.

Il faut donc être prudent et barrer les portes et fenêtres de maisons, portes de remises, garages, et de voitures. L'éclairage est primordial; installer des lumières dans vos entrées et devant la maison. Éclairez aussi adéquatement l'arrière de votre cour. En quelques mots: **ALLUMEZ VOS LUMIÈRES.**

# PRÉVOL



*Vol de et dans les  
véhicules  
automobiles*

par **Luc Beauseigle**  
responsable secteur 3

## PRÉVENIR C'EST SE PROTÉGER

De 1991 à 1992, il y a eu à Hull, une augmentation de 16.6% de vols d'automobiles et de 13.6% de vols dans les automobiles. Il faut donc se protéger.

Selon le B.A.C., il y a six (6) fois moins de vols si votre numéro de certificat d'immatriculation est gravé sur les vitres de votre voiture. C'est un obstacle pour les voleurs professionnels puisque pour revendre votre véhicule, ils devront remplacer les vitres, ce qui n'est pas payant. Certains marchands vous offrent de buriner gratuitement, sur demande, les fenêtres de votre auto.

Un système d'alarme anti-démarrage découragera l'amateur qui désire effectuer une promenade à vos frais. Si ce système est installé chez un détaillant autorisé, certains assureurs vous offriront un rabais sur votre prime d'assurance.

Une barre antivol installée au volant des véhicules s'avère être un dispositif très efficace. Cette barre est à la vue, elle est résistante au choc et difficile à couper.

Enfin, il existe un bouchon de réservoir d'essence antivol qui empêche un voleur de faire le plein à vos frais.

Voici maintenant quelques petits conseils à respecter afin d'éviter de nombreux problèmes.

Ne laissez jamais les clés sous le capot, tapis ou dans les ailes. Gardez-en plutôt un double dans votre porte-monnaie.

Le certificat d'immatriculation et les papiers d'assurance ne devraient pas être laissés dans le coffre à gants ou sous le pare-soleil. Gardez-les sur vous.

Les clés de la maison et de l'auto devraient être attachées à différents porte-clés.

Ne confiez jamais la clé du coffre arrière au préposé au stationnement.

Enfin, le principal élément anti-vol dont on devrait tous se munir,

## C'EST LA VIGILANCE.

*Félicitations !*



Toutes nos félicitations à madame Francine Demers, heureuse gagnante d'un système antidémarrreur (gracieuseté de Lebeau, vitres d'auto). Monsieur Marc Blouin, gérant à la succursale de Hull chez G. Lebeau, madame Francine Demers, gagnante, et monsieur Roger Legros, membre actif du comité du Journal Prévol.

**Coupon échangeable contre un burinage des fenêtres de votre automobile chez Lebeau, vitres d'autos  
915, boul. St-Joseph, Hull, 776-3186**

**Sur rendez-vous seulement**

THÈME: Le policier  
(5 lettres)

M	A	I	N	T	E	N	I	R	L	O	R	D	R	E
N	R	T	U	B	N	O	I	S	S	I	M	M	O	C
O	R	A	G	E	N	T	S	L	I	B	R	E	R	N
I	E	T	U	S	E	C	U	R	I	T	E	N	E	E
T	S	I	R	E	G	L	E	M	E	N	T	O	S	G
N	T	O	S	I	N	C	E	R	E	E	S	I	I	R
E	A	R	L	I	B	E	R	T	E	U	O	T	N	U
V	T	D	H	U	M	A	I	N	N	Q	U	A	R	R
A	I	R	I	S	E	D	E	C	R	I	T	L	E	E
R	O	E	C	O	U	T	E	I	O	L	E	U	T	G
T	N	A	E	N	Q	U	E	T	E	B	N	C	A	E
N	O	I	T	N	E	V	E	R	P	U	I	R	R	T
O	R	E	V	R	E	S	B	O	M	P	R	I	F	O
C	O	B	S	E	R	V	A	T	I	O	N	C	I	R
S	O	C	C	U	P	E	R	E	G	A	T	R	A	P

- |   |                            |   |
|---|----------------------------|---|
| A. AGENTS<br>ARRESTATION                      | F. FRATERNISER             | O. OBSERVER<br>OBSERVATION                        |
| B. BUT  | H. HUMAIN                  | P. PARTAGER<br>PROTÉGER<br>PRÉVENTION<br>PUBLIQUE |
| C. CIRCULATION<br>COMMISSION<br>CONTRAVENTION | L. LIBERTÉ<br>LIBRE<br>LOI | R. RÉGLEMENT                                      |
| D. DÉSIR<br>DROIT                             | M. MAINTENIR L'ORDRE       | S. SÉCURITÉ<br>SINCÈRE<br>S'OCCUPER<br>SOUTENIR   |
| E. ÉCOUTE<br>ÉCRIT<br>ENQUÊTE                 |                            | U. URGENCE  |

### TIRAGE • TIRAGE • TIRAGE • TIRAGE D'UN SYSTÈME ANTIDÉMARREUR POUR VÉHICULES

(valeur de 179.95)

#### GRACIEUSETÉ DE LEBEAU, VITRES D'AUTOS

NOM: \_\_\_\_\_ PRÉNOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

CODE POSTAL: \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE RÉSIDENCE: \_\_\_\_\_ BUREAU: \_\_\_\_\_

Pour être éligible au tirage, vous devez répondre à la question suivante:  
"Quelle est la solution du mot caché ayant pour thème: Le policier?"

Le tirage aura lieu le 14 décembre 1993.  
Vous devez retourner le bulletin de participation à PRÉVOL  
777 boul. de la Carrière à Hull (QC) J8Y 6V1 au plus tard le 10 décembre 1993.

# PRÉVOL



*Sécuribus* par **Johanne Roy**  
citoyenne

## POUR LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS



Les enfants ayant besoin d'aide, qu'ils soient perdus, blessés ou pourchassés, ont accès au support des chauffeurs d'autobus. Ces derniers peuvent venir en aide près de 20 heures par jour partout où circulent les autobus de la STO.

Votre enfant n'a qu'à faire un geste de la main au chauffeur d'autobus, monter à bord et tout lui expliquer. À l'aide de son radio-téléphone, le chauffeur communiquera avec la centrale de la STO afin de fournir de l'aide à l'enfant.

**MAIS ATTENTION, CE N'EST PAS UN JEU!  
CE SERVICE DOIT ÊTRE UTILISÉ AVEC SÉRIEUX.**

### LA SEMAINE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE ET DE LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ DU 1<sup>er</sup> AU 7 NOVEMBRE 1993

#### TABLEAU D'ACTIVITÉS

LE MARDI 2 NOVEMBRE 1993	LE MERCREDI 3 NOVEMBRE 1993	LE JEUDI 4 NOVEMBRE 1993
<b>Poste de police communautaire Mont-Bleu</b>	<b>Quartier général</b>	<b>Poste de police communautaire de l'île</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Visite du poste de police communautaire C.E.G.E.P. 333 Cité des Jeunes Porte 19 Hull (Québec)</li><li>- Kiosques : Prévol Techniques policières</li><li>- Tirages : burins</li><li>- Heures : 16 h 00 à 20 h 00</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Visite du Quartier général 777, boul. de la Carrière Hull (Québec)</li><li>- Kiosque : Programmes de prévention</li><li>- Heures : 09 h 00 à 20 h 00</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Visite du poste de police communautaire 120, rue Charlevoix Hull (Québec)</li><li>- Kiosques : Sécurité urbaine et les femmes, Hull Parent-Secours</li><li>- Heures : 16 h 00 à 20 h 00</li><li>- <b>Sooper communautaire</b></li><li>- Menu : Fèves au lard Macaroni Desserts Jus, Café</li><li>- Coût : 3,00 \$ ( par personne)</li><li>- Heures : 17 h 00 à 19 h 00</li></ul>

*Bienvenue à tous !*

# SEARS

*Attendez-vous à plus*

#### Heures d'ouverture

Lundi/mardi

09 h 30 à 18 h 00

Mercredi/Jendredi/Vendredi 09 h 30 à 21 h 00

Samedi 09 h 00 à 17 h 00

Dimanche 11 h 00 à 17 h 00

#### Centre de l'automobile

Lundi/Mardi 07 h 00 à 18 h 00

Mercredi/Jendredi/Vendredi 07 h 00 à 21 h 00

Samedi 08 h 00 à 17 h 00

Dimanche 11 h 00 à 17 h 00

Sears Canada Inc. Les Galeries de Hull

320 boul. St-Joseph

Hull (Québec) J8Y 3Y9

Tél. : (819) 770-6300